

Louis François Pinagot (1798-1876)

Doc 1. Biographie de Louis-François Pinagot

Louis-François Pinagot est un sabotier vivant dans un petit village de l'Orne, Origny-le-Butin.

La moitié de sa vie (37 ans) s'est déroulée alors que les Bonaparte étaient au pouvoir. La quasi-totalité du reste de son existence s'est écoulée sous la monarchie constitutionnelle (33 ans et demi). Une enfance et une adolescence sous le Consulat et l'Empire (de 2 ans à 17 ans), une jeunesse sous les Bourbons (de 17 ans à 32 ans), la maturité sous le règne de Louis-Philippe Ier (de 32 à 50 ans), le début de la vieillesse sous la IIe République et le Second Empire (50 à 72 ans), la sénilité (72 à 76 ans) sous une IIIe République incertaine. [...] Il est nécessaire [...] de faire un effort afin d'imaginer la vie de cet individu trop jeune pour avoir participé aux guerres napoléoniennes, trop âgé pour celles du Second Empire, mais dont l'adolescence et la vieillesse ont été marquées par deux invasions qui ont rattaché sa vie à l'histoire européenne.

D'après Alain Corbin, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, Flammarion, 1998

Doc 2. Le construction de la citoyenneté

La construction de la citoyenneté tend à monopoliser l'attention des historiens du politique, spécialistes du XIXe siècle. Louis-François a vécu le temps du lent apprentissage d'un droit fondateur de la démocratie, celui du suffrage universel masculin.

La violence physique de la rébellion peut être lue comme une prise de parole de la part des ceux qui, précisément, ne disposent pas des moyens rhétoriques de participer au débat politique. Avant 1848, il ne participe à aucun scrutin, d'aucune sorte, mis à part l'élection des officiers et des sous-officiers de la garde nationale, à partir de 1830.

En 1830 et 1831 se déroulent des épisodes décisifs dans le processus de construction de la citoyenneté. Le 5 août 1830, le préfet provisoire prescrit la formation de gardes nationales dans toutes les communes du département. Elles seront « composées de tous les citoyens âgés de 18 à 60 ans ». [...] Mais, pour les paysans comme Louis-François Pinagot, l'essentiel ne réside pas dans le caractère militaire de l'institution. L'enrôlement dans la garde concerne l'élaboration de la citoyenneté. Il procure à la majorité des individus qui la composent la première occasion de participer à une élection.

D'après Alain Corbin, *Louis-François Pinagot sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, chapitre X, Le paroissien, le garde, l'électeur, Flammarion, 1998

Doc 3. Le suffrage universel

[En mars 1848, la IIe République instaure le suffrage universel masculin]. Ce mode de participation à la vie politique nationale pose à Louis-François Pinagot deux sortes de problèmes. L'exercice du nouveau droit suppose une connaissance de la société globale et une bonne compréhension du déroulement des débats nationaux. En ce qui concerne la pratique même du vote, la rédaction du bulletin et sa vérification supposent que l'analphabète ait une totale confiance en celui ou ceux auxquels il s'adresse [...]. Plus qu'un autre, il se sent soumis aux influences.

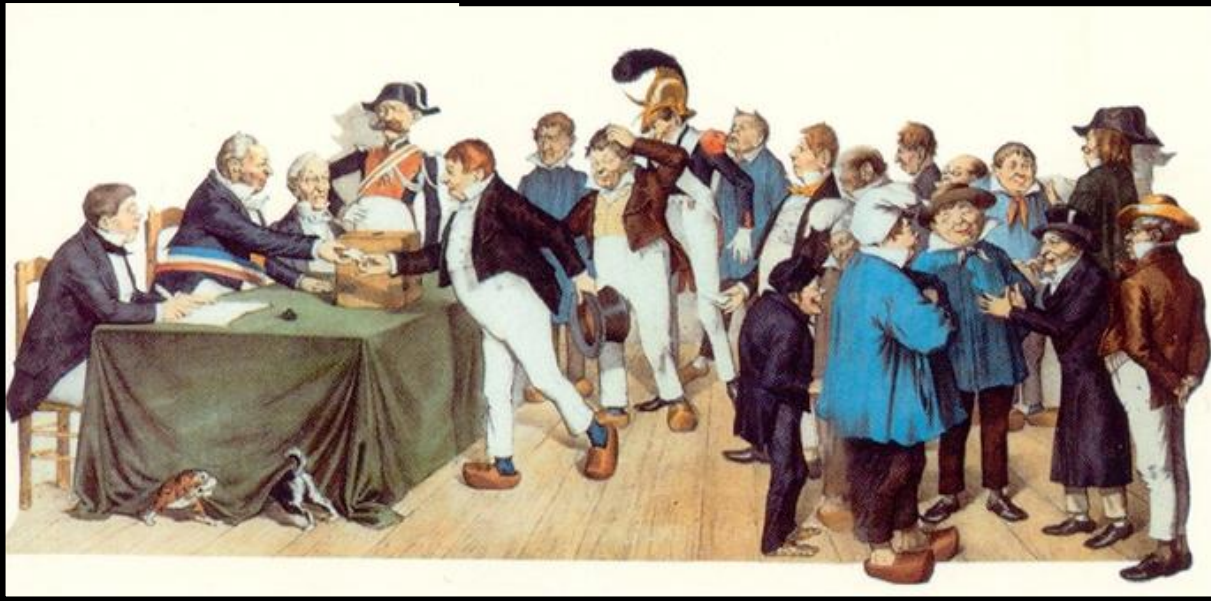
D'après Alain Corbin, *Louis-François Pinagot sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, chapitre X, Le paroissien, le garde, l'électeur, Flammarion, 1998

« Ça c'est pour l'ennemi du dehors, pour le dedans, voici comme l'on combat loyalement les adversaires ... »

Doc 4. *L'urne et le fusil*, gravure de M.L. Bosredon, avril 1848



Doc 5. *Le vote au village*, lithographie, 1848



Doc 6. *Bulletin de vote en faveur de Louis Napoléon Bonaparte*, 1848, Bibliothèque de l'Assemblée Nationale



- M'sieur l'Maire, quoi donc que c'est qu'un bibiscite ?
- C'est un mot latin qui veut dire OUI.
Doc 7. « Le plébiscite », Daumier, *Le Charivari*, 30 mai 1870, Bibliothèque de l'Assemblée Nationale

Questions

Doc 1. A l'aide de ce texte, commencez à remplir le tableau des régimes politiques

Doc 2. Selon l'auteur, pour quelle raison les paysans se révoltent-ils ? En quoi l'organisation de la garde nationale est-elle une première étape dans la construction de la citoyenneté pour Louis-François Pinagot ?

Doc 3. Louis François Pinagot peut-il participer pleinement à la vie politique à compter de mars 1848 ?

Doc 4. Quelle est la première conséquence du suffrage universel ?

Doc 5. Comment se déroule un scrutin dans un village ?

Doc 6 et 7. L'analphabétisme est-il un frein à l'exercice du droit de vote ? Si oui, quelle mesure peut permettre d'y remédier ?